



Direction de la Politique de la Ville,
de la Citoyenneté et de l'Habitat

RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

Objet : Réunion du Conseil de quartier Miotte-Forges

Date de la réunion : 24 octobre 2017

Lieu : Maison de quartier des Forges

Belfort le : 29 janvier 2018

Réf : DGAESU/DPVCH/SA/AB : 2018-033

PARTICIPANTS :

- Damien MESLOT, Maire
 - Delphine MENTRÉ, Adjointe au maire chargée des consultations citoyennes,
 - Florence BESANCENOT, Vice-présidente du Grand Belfort chargée des Grands équipements sportifs,
 - Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme et des travaux,
 - Claude JOLY, Présidente du Conseil de quartier
-

DIFFUSION :

Rédactrice : Sylvie AUBRY

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice par intérim DPVCH

S/C de Monsieur Frédéric BRUN, Directeur Général Adjoint des Services ESU

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services

- Les présents
 - Site Internet de la Ville
-

ORDRE DU JOUR ET DÉROULEMENT :

1. Présentation de la nouvelle Présidente et de son Bureau par Claude Joly
 2. Présentation des jardins accessibles à l'Étang des Forges par Damien MESLOT
 3. Nouvelle piscine du parc par Florence Besancenot
 4. Travaux réalisés depuis 2014 par Jean-Marie Herzog
 5. Budget participatif 2017 : lancement des votes par Delphine Mentré
 6. Projet de l'Hôtel du Gouverneur par Damien Meslot
 7. Réponses aux questions posées
 8. Parole aux habitants
 9. Moment de convivialité
-

- 1. Intervention de Mme Florence BESANCENOT, Vice-présidente du Grand Belfort**
Présentation du projet de la nouvelle piscine du Parc.
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Vieille ville).

- 2. Intervention de M. Jean-Marie HERZOG, Adjoint au Maire**
Présentation des travaux réalisés sur la Ville (voiries et bâtiments).
(Documents consultables sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Vieille ville).

- 3. Intervention de Mme Delphine MENTRÉ, Adjointe au Maire**
Présentation des projets et lancement des votes du Budget participatif 2017.
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Vieille ville).

- 4. Intervention de M. Damien MESLOT, Maire**
Présentation de l'aménagement des jardins accessibles à l'Étang des Forges.
Présentation du projet de rénovation de l'Hôtel du Gouverneur.
(Documents consultables sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Vieille ville).

- 5. Intervention de Mme Claude JOLY, Présidente du Conseil de quartier**
Présentation de la réunion.
Retour sur les questions posées lors du Conseil de quartier du mercredi 29 mars.
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Vieille ville).

- 6. Synthèse des questions posées par les habitants**

Mobilité, Espace public

- avenue du Général Gambiez : installer des coussins berlinois et augmenter le nombre de lampadaires,
- différence de prévention et de signalisation entre la rue Lucie Aubrac et la rue des frères Montgolfier,
- fléchage d'un accès piéton du parking des camping-cars à l'Épide jusqu'au centre-ville,
- mettre du sable ou des graviers sur le chemin allant de l'avenue du Parc au pont de l'Est,
- rue du Colonel Rossel : installer un damier au bout de la rue vers la Gendarmerie Nationale,
- croisement de la 5^{ème} DB et chemin de la Tour : absence de visibilité à la sortie du chemin de la Tour. Demande d'installation d'un miroir.

Environnement

- étang des Forges : renforcer la signalisation pour éviter le passage de VTT,
- avenue du Général Gambiez : installer des conteneurs plus volumineux,
- rue de la 5^{ème} DB : dépassement de haies sur le trottoir,
- étang des Forges : installation de deux bancs le long de la digue au niveau du point de repos.

Espaces verts

- avenue du Général Gambiez : présence de ronces sur l'espace situé entre le parking Courbet et les immeubles.

Police

- Porte de Brisach : non-respect de l'interdiction de tourner à gauche.

7. Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés

Nouvelle piscine du Parc

Questions	Réponses
Modification du coût des entrées	Le prix des entrées reste identique (3 euros) avec un supplément pour accéder à l'espace bien-être
Financement	Le coût est de 12 millions d'euros dont 9 millions à la charge du Grand Belfort et 2 millions subventionnés par l'Union Européenne
Utilisation du bâtiment par les scolaires	Une convention gère l'utilisation par les classes de CM2 de la ville
Maintien de la piscine Pannoux	Une réhabilitation sera réalisée car les structures sont en bon état
Conditions d'accès à l'eau pour les personnes à mobilité réduite	L'accès se fera par un siège PMR
Maintien de la restauration	Elle est maintenue et le bâtiment sera remis aux normes
Modalités de stationnement	Le parking sera commun à la patinoire et à la piscine et l'éclairage sera rénové
Coût du chauffage	Le chauffage de la piscine sera mutualisé avec celui de la patinoire. L'énergie dégagée pour la réfrigération de la glace sera redéployée pour chauffer la piscine
Création d'un parking à vélos	Le parking sera sécurisé par l'installation de caméras de surveillance
Bassin 50 mètres pour l'hiver	La demande est conforme aux vœux des clubs
Économies d'eau, amplitude horaire, moyens humains	En attente de chiffrage
Développement des activités	Il est prévu d'augmenter les activités en installant plus de vélos et en augmentant le nombre de professeurs d'aqua bikes
Mutualisation du système d'eau entre les deux piscines	Non par mesure d'hygiène

Point sur les travaux réalisés depuis 2014

Questions	Réponses
Date de réalisation de la piste cyclable avenue du Maréchal Juin	La réalisation est inscrite à la programmation 2018/2019
Réunions sur les alignements	La dernière mise à jour des alignements datant de 1906, la démarche était nécessaire et 4 000 courriers ont été envoyés en A/R
Reconstruction du gymnase Bonnet	Il sera rénové après le passage des experts et la sécurité sera améliorée
Modernisation de l'entrée sud de la ville	En attente de moyens budgétaires

Hôtel du Gouverneur

Questions	Réponses
Coût de l'opération	1,3 millions d'euros
Pourquoi ce transfert alors que l'installation de la Police Municipale rue Strolz était récente	Les locaux rue Strolz étaient trop étroits pour : -palier à l'augmentation des effectifs et du matériel -permettre le visionnage de tous les écrans -offrir un cadre de travail réglementaire (vestiaires, bureaux ...) -sécuriser le stockage des armes
Estimations des économies réalisées	Regroupement des services (Office de tourisme, gardes nature, police municipale) qui va permettre un lissage des coûts et supprimer les charges locatives (rue Strolz copropriété)
Rachat de la prison	Lorsqu'elle sera à vendre
Ouverture de la cour d'intérieur au public	Pendant les heures d'ouverture des services au public
Office de tourisme, ouverture en façade	Oui car il sera situé à l'emplacement de l'ancien CIRFA
Avenir du bâtiment du bottier	La reprographie occupera une partie des locaux en janvier 2018
Mutualisation de la reprographie avec le Conseil Départemental	La confidentialité des documents imprimés par chaque collectivité ne permet pas de mutualiser la reprographie

Séance levée à 22 H 15

- ✓ 55 personnes étaient présentes,
- ✓ 23 questions ont été posées au cours de la réunion,
- ✓ 24 questions ont été posées par écrit.



Sylvie AUBRY
Chargée de Mission